



SMVS / VSÄG
Société Médicale du Valais
Walliser Ärztesgesellschaft

Stratégie en faveur de la qualité

Date: 09.03.2018

Auteurs: Marie-Josèphe Rey

Approuvé par: Stratégie qualité de [société médicale du Valais](#)

1. Structuration de la démarche qualité

Comment la question de la qualité s'intègre-t-elle dans notre organisation?

La qualité est un souci constant de notre société, que ce soit au niveau de la formation des nouveaux membres, de leur formation continue, qui influence directement la qualité de prestations ; la société est aussi préoccupée par l'économicité des prestations.

Y a-t-il une commission dédiée à la qualité? Oui en collaboration avec le service de santé publique, une commission interdisciplinaire dans laquelle la société médicale est observatrice, la commission pour la santé et la sécurité des patients

Un groupe de travail? La qualité est discutée au sein des réunions du comité de la SMVS et de la commission des intérêts professionnels de la SMVS.

Un délégué à la qualité? Oui, Dresse Marie-Josèphe Rey, suppléante Dr Reinhard Zenhäusern

2. Définition de la qualité

Que représente pour nous la qualité?

Tout ce qui a trait à la bonne facture de l'activité, soit pour la pratique médicale une formation suffisante et certifiée, une formation continue vérifiée, des prestations adéquates, efficaces, économiques, respectant les recommandations dans le cas donné, susceptibles de contrôle par des médecins formés et sur la base de règles prédéfinies.

Comment la définissons-nous dans notre organisation?

1. Acceptation des membres au bénéfice de 3ans minimum de formation post grade sous supervision ; vérification de la formation post grade en durée par rapport à l'annexe de la LPMed pour les médecins spécialistes.

2. Organisation locale de formations continues en collaboration avec l'hôpital du Valais

3. Collaboration interdisciplinaire avec mise sur pied de projet collaboratif au bénéfice du patient, par ex le projet de suivi extra hospitalier des patients cancéreux par les oncologues, les médecins premiers recours, les infirmières à domicile, le centre médical des soins.
4. La journée d'information du fonctionnement du système de santé en Valais du point de vue du service de la santé publique et du point de vue des soins organisée conjointement par le service de santé publique et la SMVS, en français et en allemand.
5. Le projet « less is more » élaboré conjointement par la SMVS et la société des pharmaciens du Valais pour mieux prescrire les antiacides, avec suivi de l'indication à continuer les IPP pour les patients en extra hospitalier .
6. L'élaboration de structures innovantes, maison de garde dans le Haut-Valais en collaboration avec l'hôpital de Viège, HANOW, collaboration des pédiatres avec le service d'urgence de l'hôpital en dehors des H d'ouverture des cabinets, pour maintenir un service de garde extra hospitalier efficient, la régulation médicale téléphonique garantissant un accès aux soins même en régions périphériques avec sous-effectif de médecins et moins coûteux que le service d'urgence hospitalier.
7. le contrôle de qualité externe des appareils médicaux selon l'ODIM, ordonnance sur les dispositifs médicaux.
8. La participation des membres du comité au réunion sur la qualité en Suisse (Forum qualité), y compris celle concernant les bases de données, leur usage, la qualité de leur contenu pour le but poursuivi.
9. la collaboration avec l'ARAM pour la formation des assistantes médicales.

3. Champs d'action

Sur quoi souhaitons-nous mettre l'accent?

- la formation continue des médecins.
- sur le développement de projet « less is more » pour éviter les prestations inutiles, diminuer la progressions des coûts de la santé à charge de l'AOS.
- sur la collaboration intra- et interprofessionnelle pour plus d'efficacité à moindre coûts.
- le contrôle des bases de données concernant les patients et les médecins, de façon à préserver l'anonymat des données personnelles et à ne récolter que les données utiles à un but défini à priori.

Quelles sont nos priorités?

- La qualité de la formation continue des médecins ; la qualité de la formation des assistantes médicales, aussi pour une aide accrue dans le suivi des patients souffrant de maladies chroniques et/ou polymorbides.
- La collaboration interprofessionnelle et interprofessionnelle.
- l'encouragement à n'effectuer des prestations, en particulier techniques, que vraiment indiquées.

Pourquoi? Une meilleure efficacité dans les soins pour les patients en évitant les prestations inutiles.

Quel lien nos champs d'action ont-ils avec l'intérêt des patients?

Respect dans toute notre action de la devise « le patient au centre »

4. Objectifs

Quels sont nos objectifs?

- 1.-formation post grade et continue des médecins ;
- 2.-projet de type « less is more » avec le contrôle de la prescription ambulatoire d'antiacide
- 3.-Projet oncologique de suivi des patients dans l'ambulatorie avec réseau de soignants et l'entourage du patient.
- 4.-Instaurer des contrôle des cabinets médicaux utilisant des appareils médicaux devant être nettoyés, désinfectés ou stérilisés.
- 5.-Favoriser la collaboration interprofessionnelle avec l'organisation de rencontre et concours de meilleurs projets

Pour être clairement mesurés, les objectifs doivent être définis selon l'approche SMART: S (spécifique), M (mesurable), A (acceptable), R (réaliste), T (temporellement défini)

<i>S M A R T</i>	<i>1 contrôle et encouragement à la formation</i>	<i>2 less is more</i>	<i>3 suivi des patients oncologique en extra-hosp</i>	<i>4 contrôle stérilité des appareils médicaux</i>	<i>5 collaboration interprofessionnelle</i>
<i>Spécifique</i>	<i>Formation et formation continue des médecins</i>	<i>Indication à poursuivre un traitement d'antiacide.</i>	<i>Collaboration des médecins ambulatoire avec service de oncologie</i>	<i>Les appareils médicaux à désinfecter , stériliser dans l'ambulatorie</i>	<i>Collaboration entre professionnel(le)s de la santé pour un meilleurs suivi du patient</i>
<i>Mesurable</i>	<i>Vérification du CV et certificat de formation continue en devenant membre. -Transmission</i>	<i>Combien de patients à l'issu de la durée du suivi aura diminuer ou interrompu la prise</i>	<i>Questionnaire de satisfaction des participants, patients et soignants</i>	<i>Relevé selon une check liste des exigences de l'ODIM</i>	<i>PV des réunions interprofessionnelles et des contacts spécifiques pour les patients</i>

	<i>d'information sur les formations continues sur le site SMVS via le mail</i>	<i>d'antiacide</i>				
<i>Acceptable</i>	<i>C'est dans les exigences de formation de médecins -Formations facilement accessibles.</i>	<i>Pas de dommage pour le patient, l'indication à la prescription étant validée par le médecin</i>	<i>But : amélioration de la prise en charge ambulatoire des patients oncologiques en ambulatoire et aide à leur entourage</i>	<i>Ce contrôle doit être fait , interne et externe par sécurité sanitaire</i>	<i>Activité centrée sur le meilleur suivi du patient polymorbide et/ou chronique</i>	
<i>Realiste</i>	<i>Cf acceptable. Les médecins doivent se conformer aux exigences edictées pour la formation</i>	<i>Suivi en collaboration avec des pharmaciens et médecins volontaires pour participer à ce suivi</i>	<i>Les patients, les soignants participants sont identifiés et le suivi est établi</i>	<i>-Une personne, assistante médicale formée, devrait effectuer ces contrôles chez tous les médecins concernés -liste des médecins concernés établies par annonce personnelle à la SMVS (collaboration des assistantes médicales pour</i>	<i>Activité déjà en cours dans bine des situations, mais de façon informelle</i>	

				<i>l'annonce)</i>		
<i>Temporellement</i>	<i>La formation continue est exigible annuellement ou aux 3 ans vis l'ISFM. Le listing est disponible sur le site SMVS</i>	<i>Durée déterminée de l'étude ; début mars 2018 sur 6 mois</i>	<i>Suivi sur une durée prolonge avec évaluation ponctuelle reportée</i>	<i>2 ans pour évaluer tous les médecins concernés.</i>	<i>Fonction des différents projets en cours</i>	

5. Mesures

Avec quelles mesures/quels instruments pouvons-nous atteindre les objectifs? (projets, engagement politique, communication, etc.)

- vérification de la formation post grade via cv et de la formation continue via les certificats de formations continue.
- contrôle externe de la qualité des appareils médicaux selon check liste de la CCM/ FMH
- information des collègues et autres participants des projets, comme « less is more » avec les antiacides, via mail, communication dans journaux locaux, média TV, radio.
- rencontres ponctuelles intra- et interprofessionnelles pour mise en œuvre et évaluation des projets.
- rapport annuel publié à l'occasion des 2 assemblées générales de la SMVS de l'état de la situation pour chaque projet

6. Contact

Qui est à disposition pour les questions concernant la stratégie en faveur de la qualité? Nom, fonction, coordonnées?

Dresse Monique Lehky-Hagen executive MBA, focus health, présidente SMVS, lehkyhagen@hin.ch

Dresse Marie-Josèphe Rey vice-présidente SMVS et présidente de la CIP ; mjorey@hin.ch